

réclame la tenue d'une assemblée spéciale des membres de la radio. Elle récolte 300 noms. Sans résultat. CFMF allègue, toujours d'ailleurs, qu'une telle assemblée ne serait pas conforme à ses règlements généraux, dont un membre a tenté d'avoir une copie, sans succès.

Réunis en assemblée générale, des membres du TDN demandent que le journal publie une entrevue avec les deux journalistes pour clarifier la situation. La publication de cette entrevue est à l'origine de la poursuite.

Sous la présidence d'Alain Fillion, Diffusion Fermont, fonctionnant avec cinq chartes différentes, inclut la radio, la télévision, et le câble. Ce qui signifie que pour avoir le câble —essentiel dans une région comme Fermont— les gens doivent devenir membre de l'ensemble. «On ne peut pas demander à ne plus être membre de la radio, si on veut garder le câble», explique Hélène Tremblay, journaliste et infographe au TDN.

Micheline Laroche, a refusé de répondre à nos questions, se contentant de nous référer à son avocat. Questionnée sur les motifs de ses poursuites, elle est manifestement mal à l'aise. «Je ne sais pas sur quoi je poursuis», laisse-t-elle tomber. Le procureur de Diffusion Fermont, Me Marc Brouillette, s'est également refusé à tout commentaire, se contentant de confirmer l'existence de la poursuite. En vacances, le maire Robin Bélanger n'a, quant à lui, pu être rejoint.


Hélène Tremblay explique que l'équipe du journal a l'appui de la population. Une campagne de soutien a permis de ramasser plus de 1 000 \$ à ce jour. L'Association des médias écrits communautaires du Québec a également constitué un fonds de défense spécial pour venir en aide au TDN.

Anne-Marie Savoie et Jean-François Prigent ont perdu leur logement, lié à leur emploi, et ont quitté Fermont. «J'ai repris les recherches d'Anne-Marie», dit Carole Otis. Selon elle, le maire Bélanger aurait de bonnes raisons pour ne pas vou-

Du journalisme nordique

La ville de Fermont, située au nord de Sept-Îles à la frontière du Labrador, compte près de 3 600 habitants. On y trouve une radio, une station de télévision et un journal communautaires. Depuis 15 ans, le journal Le Trait d'Union du Nord (TDN) tire à 1700 copies, toutes les deux semaines. L'arrivée, l'an dernier, d'une journaliste à temps plein a changé la face du monde de l'information à Fermont. «Notre journaliste a été la première à faire des analyses des décisions du conseil, plutôt que seulement un compte rendu. Et la population de Fermont apprécie», explique Hélène Tremblay du TDN. Le maire Robin Bélanger, lui, ne semble pas apprécier du tout.

loir qu'on s'intéresse au budget de la ville. Elle a récemment produit un dossier sur des irrégularités dans l'administration Bélanger. Le ministère des Affaires municipales ferait actuellement enquête. «Les gens sont réveillés maintenant. Un comité de citoyens s'est formé il y a deux mois», se réjouit Carole Otis.

Les procédures opposant le TDN et Diffusion Fermont débutaient le 26 août à Sept-Îles. Mais le journal ne semble pas au bout de ses peines puisqu'une nouvelle poursuite contre le TDN, Nadine Tremblay, François Trahan, le quotidien *Le Soleil* et son collaborateur Steve Paradis a été entamée à la mi-août par le maire Bélanger et le conseiller Jacques Vignola, pour «parti pris et participation à une campagne de salissage». La direction du quotidien a confirmé la nouvelle sans la commenter. 

Vue aérienne de la ville de Fermont, située au nord de Sept-Îles, à la frontière du Labrador

